

## MODIFICATION N° 1

datée du 7 mars 2019  
à la notice annuelle datée du 9 novembre 2018

Fonds Scotia d'Amérique latine (parts des séries A, F et I)  
Fonds Scotia d'actions internationales (parts des séries A, F et I)  
Fonds Scotia de la région du Pacifique (parts des séries A, F et I)  
(les « **Fonds** »)

---

La présente modification n° 1, datée du 7 mars 2019, à la notice annuelle datée du 9 novembre 2018 (la « **notice annuelle** ») se rapportant au placement des Fonds fournit certains renseignements supplémentaires sur les Fonds, et la notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements. Tous les renvois à des numéros de page renvoient à des pages de la version de la notice annuelle déposée auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, sur SEDAR, le 9 novembre 2018. Tous les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle, sauf s'ils sont par ailleurs expressément définis dans la présente modification n° 1. Dans la présente modification n° 1, les renvois au « **Prospectus simplifié** » se rapportent au prospectus simplifié des Fonds, daté du 9 novembre 2018, tel qu'il est modifié par la modification n° 1.

Les modifications présentées dans la présente modification n° 1 portent sur la proposition de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « **gestionnaire** ») de fusionner les fonds énoncés ci-dessous.

### **FUSIONS DE FONDS PROPOSÉES**

Le gestionnaire annonce par la présente son intention de tenir des assemblées des porteurs de titres des fonds dissous et du fonds maintenu mentionnés ci-dessous vers le 14 juin 2019 pour examiner et approuver les fusions proposées de chaque fonds dissous dans le fonds maintenu comme il est décrit plus loin. Les fusions sont également assujetties à l'approbation réglementaire. Sous réserve de l'obtention des approbations nécessaires, les fusions auront lieu vers le 12 juillet 2019.

<b>Fonds dissous</b>		<b>Fonds maintenu</b>
Fonds Scotia d'Amérique latine	devant fusionner dans	Fonds Scotia d'actions internationales
Fonds Scotia de la région du Pacifique	devant fusionner dans	

Des renseignements supplémentaires sur les fusions proposées sont présentés dans la modification n° 1, datée du 7 mars 2019, au prospectus simplifié des Fonds.

## ATTESTATION DES FONDS ET DE LEUR GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR

Le 7 mars 2019

Fonds Scotia d'Amérique latine  
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur  
Fonds Scotia de la région du Pacifique  
(les « **Fonds** »)

La présente modification n° 1, datée du 7 mars 2019, avec la notice annuelle datée du 9 novembre 2018 et le prospectus simplifié daté du 9 novembre 2018, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 7 mars 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« *Glen Gowland* »

« *Anil Mohan* »

---

**Glen Gowland**

Président du conseil et président  
(*signant en sa capacité de chef de la direction*) de  
Gestion d'actifs 1832 Inc. S.E.N.C., à titre de  
commandité de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., en  
tant que gestionnaire, fiduciaire et promoteur  
des Fonds

---

**Anil Mohan**

Chef des finances  
de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre  
de commandité de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.,  
en tant que gestionnaire, fiduciaire et promoteur  
des Fonds

**AU NOM DU**

conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité de Gestion d'actifs  
1832 S.E.C., en tant que gestionnaire, fiduciaire et promoteur des Fonds

« *John Pereira* »

« *Jim Morris* »

---

**John Pereira**  
Administrateur

---

**Jim Morris**  
Administrateur

## ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

Le 7 mars 2019

Fonds Scotia d'Amérique latine  
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur  
Fonds Scotia de la région du Pacifique  
(les « **Fonds** »)

À notre connaissance, la présente modification n° 1, datée du 7 mars 2019, avec la notice annuelle datée du 9 novembre 2018 et le prospectus simplifié daté du 9 novembre 2018, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 7 mars 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Placements Scotia Inc.  
à titre de placeur principal des parts des séries A et F  
des Fonds

« *Anil Mohan* »

---

**Anil Mohan**  
Chef des finances